

**AVIS D'APPEL OFFRES N°11/2023 (2EME AVIS)**  
**"SOUSCRIPTION DE CONVENTIONS CADRES A ALIMENTER EN MATIERE**  
**D'ASSURANCE AU TITRE DES CREDITS ACCORDES**  
**PAR LA BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITE"**

La Banque Tunisienne de Solidarité (BTS BANK) se propose de lancer un appel d'offres pour la mise en place de lignes de souscription via des conventions cadres d'assurance à alimenter pour la couverture de l'assurance :

- ✓ **Lot N°1 : Assurance Temporaire Décès en garantie de prêt**
- ✓ **Lot N°2 : Assurance Risques Agricoles** : incluant les quatre (04) risques suivants :
  - **Mortalité de Bétail ;**
  - **Assurance Incendie récolte ;**
  - **Assurance contre la grêle ;**
  - **Multirisque serres.**

Pour chaque lot, la participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises d'assurances agréées par le Ministre des Finances conformément aux dispositions des articles 48 à 54 du code des Assurances promulgué par la loi 92-24 mars 1992 tel que modifiée et complétée par les textes subséquents et dont le capital social ne peut être inférieur au minimum exigé par la législation en vigueur à la date limite de réception des offres.

Seuls les sièges des compagnies d'assurances sont admis à participer au présent Appel d'Offres.

Les entreprises d'assurances intéressées par cet Appel d'Offres sont invitées à se présenter à la BTS BANK, sis au 56 Avenue Mohamed V - 1002 Tunis, tous les jours ouvrables pour retirer le dossier de l'Appel d'Offres contre le paiement d'une somme de deux-cent (200) dinars non remboursable à verser directement en espèce au compte de la BTS BANK RIB N° 27 999 000 0300 100 300 19 et justifiée par la remise d'un bon de versement espèce à l'Agence Centrale de la BTS BANK Mohamed V.

**Les sociétés, ayant déjà retiré le cahier des charges relatif au premier Avis de l'Appel d'Offres N°07/2022 ont le droit de retirer le cahier de charges du deuxième Avis gratuitement.**

Le dossier de la soumission doit être nécessairement constitué conformément à l'article 10 du cahier des charges:

- 1) D'une enveloppe comportant les Pièces Administratives,**
- 2) D'une enveloppe comportant le dossier technique,**
- 3) D'une enveloppe comportant l'offre financière.**

L'enveloppe de l'offre technique, l'enveloppe de l'offre financière et les documents administratifs doivent être placés dans une enveloppe extérieure fermée qui doit porter la mention apparente suivante :

**A NE PAS OUVRIR**

**APPEL D'OFFRES N°11/2023 (2ème avis)**

**"SOUSCRIPTION DE CONVENTIONS CADRES A ALIMENTER EN MATIERE**  
**D'ASSURANCE AU TITRE DES CREDITS ACCORDES**  
**PAR LA BANQUE TUNISIENNE DE SOLIDARITE"**

L'enveloppe extérieure doit être envoyée par voie postale, sous pli fermé et en recommandé ou par rapide poste ou remis directement à l'adresse suivante :

**Banque Tunisienne de Solidarité « BTS BANK »**

**Bureau d'Ordre Central**

**56, Avenue Mohamed V - 1002 Tunis**

**Et ce au plus tard le lundi 09 Octobre 2023 avant 10H00** (le cachet du Bureau d'Ordre Central faisant foi).

**N.B:** toute offre incomplète, non-conforme aux conditions de l'Appel d'Offres ou parvenue après le délai sera rejetée.

**L'ouverture des plis sera en séance publique le Lundi 09 Octobre 2023 à 11h00 au siège de la Banque Tunisienne de Solidarité (2<sup>ème</sup> étage, salle de réunion).**